



## CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris  
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57  
[presse@cfecgc-orange.org](mailto:presse@cfecgc-orange.org)

Communiqué du 10 novembre 2017

### La CFE-CGC Orange grande gagnante des élections professionnelles

Le 1er tour des élections professionnelles s'est achevé le 9 novembre à 17h

Les personnels de la maison mère étaient appelés à voter pour leurs représentants dans les Comités d'Établissements (CE) et Délégués du Personnel (DP). L'ensemble des personnels Groupe France votait pour choisir les Administrateurs représentant les personnels au Conseil d'Administration (CA) d'Orange.

Au total, près de 70 000 électeurs se sont exprimés, la participation étant respectivement de 72% pour les élections CE, et de 69% aux élections CA.

L'élection des représentants dans les Comités d'Établissements définit également la représentativité des Organisations Syndicales dans l'entreprise, et son pouvoir de négociation des accords d'entreprise.

#### La CFE-CGC Orange réalise la meilleure progression et devient la seconde OS d'Orange

Organisations syndicales	Résultats CE 2017	Résultats CE 2014	Évolution (en points)
CFDT + UNSA	24,64%	24,12%	+0,52
<b>CFE-CGC Orange</b>	<b>22,82%</b>	<b>16,18%</b>	<b>+6,64</b>
CFTC	5,25%	6,48%	-1,23
CGT	17,19%	19,56%	-2,37
FO	13,90%	14,97%	-1,07
SUD	14,98%	17,51%	-2,53
Autres	1,22%	1,18%	+0,04

C'est la seule organisation syndicale à progresser en nombre de voix, dans un contexte de forte réduction des effectifs ces dernières années.

La CFE-CGC Orange est de loin la 1ère organisation chez les cadres (désormais majoritaires au sein du groupe Orange). À Orange Business Services, elle recueille plus de 57% des suffrages. Au siège d'Orange France, elle obtient la majorité absolue, avec plus de 61% des voix. Elle gagne également sa représentativité dans 4 nouvelles Directions Opérationnelles et à Orange Caraïbes.

#### Avec 20 points de progression en 12 ans, l'ascension de la CFE-CGC se confirme à chaque élection

La CFE-CGC Orange ne pesait que 2,3% en 2005. En 12 ans, elle a multiplié son poids par 10. Cette progression, unique au sein des entreprises du CAC40, sanctionne un engagement sans faille auprès des personnels du Groupe Orange, dans la défense conjointe des emplois et de la pérennité d'Orange, au travers de propositions originales et de moyens d'actions qui renouvellent les « codes » traditionnels des Organisations Syndicales.

.../...

.../...

La CFE-CGC Orange est notamment reconnue pour la qualité de ses actions en faveur de l'actionnariat salariés, qui représente aujourd'hui 5% du capital d'Orange et près de 11% des suffrages exprimés en Assemblée Générale des actionnaires. En partenariat avec l'ADEAS, elle défend les intérêts des personnels actionnaires dans une vision de long terme, qui vise aussi à investir les nouveaux pouvoirs conférés par la loi aux actionnaires salariés (par exemple la Loi Florange, qui a permis de doubler les droits de vote des personnels à l'AG des actionnaires d'Orange), afin que, de plus en plus, les personnels soient parties prenantes des décisions stratégiques pour notre Groupe.

### **Élection des Administrateurs salariés : la CFE-CGC Orange en tête pour le siège cadres**

Trois sièges au Conseil d'administration étaient en jeu. SUD et CGT emportent les deux sièges non cadres.

Un deuxième tour aura lieu la semaine prochaine pour départager la CFE-CGC (35,6%) et la CFDT (31,04%) pour le siège cadres.

En parallèle, les élections CE-DP auront lieu dans les filiales du périmètre NRS, qui opèrent sous la marque Orange Business Services, pour développer les applications et services dédiés au marché entreprises.

### **Contacts :**

- Patrice SEURIN, Délégué Syndical Central de la CFE-CGC Orange - [patrice.seurin@orange.com](mailto:patrice.seurin@orange.com)
- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange - [sebastien.crozier@orange.com](mailto:sebastien.crozier@orange.com)  
(06 86 27 32 72) – Twitter : @crozierblog
- Patrice Brunet, Président de l'ADEAS - [www.adeas.org](http://www.adeas.org) - [patrice1.brunet@orange.com](mailto:patrice1.brunet@orange.com)  
(06 89 30 40 23) – Twitter : @ADEASOrange

*Vous pouvez*

- *retrouver nos communiqués*  
sur le site web de la CFE-CGC Orange : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/>
- *vous abonner à nos communiqués* : <http://bit.ly/RecevoirNosCDP>

### **A propos de la CFE-CGC Orange**

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. A son score de 22,82% % aux élections CE de 2017 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une excellente représentation dans les filiales : 46,35% en 2014 dans les filiales de l'UES NRS qui opèrent sous la marque Orange Business Services, près de 40% chez Buyln, 61,8% chez EGT en 2014. Chez Orange

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient évidemment dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère actuellement les capacités d'investissement du Groupe Orange ;
- le doublement des droits de vote en AG pour les personnels actionnaires, qu'elle a fait activer dès la promulgation de la Loi Florange.

## **A propos de l'ADEAS**

Les personnels d'Orange détiennent 5,4% du capital de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient près de 23% (13,39% en direct, et 9,56% via BPI France).

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe Orange (salariés, fonctionnaires et retraités).

Entièrement indépendante des banques comme de la Direction de l'entreprise, elle dialogue avec toutes les parties prenantes de l'actionariat salariés, tant les personnels actionnaires que les représentants de la Direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariale, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.